

HONORAIRES DE CHASSE IMMOBILIÈRE ET DE TRANSACTION IMMOBILIÈRE (TTC)

Barème applicable (Honoraires TTC selon valeur du bien)

Valeur du bien	Honoraires
Jusqu'à 80 000 €	6 000 €
De 80 001 € à 140 000 €	10 000 €
De 140 001 € à 250 000 €	7 %
De 250 001 € à 500 000 €	6 %
Au-delà de 500 001 €	5 %

Forfait Professionnels : Forfait 10 000€ jusqu'à 125 000€ et si le prix de vente est > 125 000€ : 8%

Forfait accession aidée : Dans le cadre d'un projet immobilier accession aidée, nos honoraires peuvent faire l'objet d'une modulation avec un forfait minimal de 12 000€ TTC